Franz SWENNEN, Président RCCDISH asbl Avenue Reine Astrid, 79 1310 La Hulpe 0476/ 456 743 franz.swennen@skynet.be

Watermael-Boitsfort, le 14/06/2013

Cher membre,

Nous avons le regret de devoir confirmer que faute d'avoir trouvé, à ce jour, à nous reloger, nous sommes dans l'obligation d'arrêter nos activités sur le Plateau de la Foresterie ce dimanche 30 juin 2013. Nous mettons tout en œuvre pour que cet arrêt soit le plus court possible refusant que la plus grande école canine de Bruxelles disparaisse après plus de 63 ans d'existence.

Conformément à la décision actée lors de la dernière Assemblée Générale, de restituer les cotisations au prorata des mois restants de l'année en cours en cas d'arrêt des activités, je vous invite, si vous souhaitez être remboursé, à remplir avec précision le talon ci-dessous et à le remettre au secrétariat, chez Marquerite Aymon. Le remboursement sera effectué dans le courant du mois de juillet.

|  | Franz SWENNEN<br>Président RCCDISH asbl |
|--|---|
|  | D-4-                                    |
|  | Date :                                  |
| Je soussigné*  |   |
| Carte de membre n° :   |   |
| Souhaite être remboursé de ma cotisation au prorata des mois restants. Le montant peut être versé sur le compte bancaire :                         |   |
| Au nom de  |   |
|  | Signature :                             |
| * Afin de faciliter le travail de comptabilité, veillez à ce que le titulaire de la carte corresponde à la personne demanderesse du remboursement. |   |